

Au tribunal

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 50

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lettres de fous. Loti reçut durant de longues années de petits billets griffonnés par un inconnu errant sur les grands chemins du monde et qui, par exemple, cherchant de l'or dans l'Alaska lui écrivait : « J'ai pris deux castors vivants. Je leur ai chuchotté votre nom à l'oreille et les ai remis en liberté. » Cette correspondance dura quinze ans. Zola pendant le même temps fut persécuté par une vieille folle qui, le confondant avec un ancien ecclésiastique, l'appelait son bien-aimé Emile. Malgré le silence du grand écrivain, elle ne cessa qu'à sa mort de lui envoyer des lettres riches de passion mais pauvres d'orthographe.

D'ailleurs, la spécialité de Zola n'était pas les lettres de femme. Il recevait plus particulièrement des lettres de jeunes gens, de débutants demandant des conseils. A celles-là il s'astreignait à répondre, et comme il n'avait pas de secrétaire, la corvée était lourde. Mais tous ces petits billets qu'il griffonnait à la hâte ne furent pas perdus. Un jour, ayant demandé audience à M. Poincaré, alors tout nouveau ministre de l'instruction publique, afin de lui recommander un de ses amis, Zola fut tout surpris de voir le jeune ministre tirer d'un portefeuille une petite lettre vieille de douze ans et lui dire :

— En prévision de votre visite, j'ai cherché et retrouvé ce billet que vous m'avez écrit, mon cher maître, en réponse à une lettre où, sans être connu de vous, je vous demandais des conseils.

Catulle Mendès, qui avait été fort beau, ne méprisait pas, lui, les « belles inconnues » et il se gardait bien d'envoyer à leurs rendez-vous un ami à sa place. Un jour une lettre de l'une d'elles lui annonce que la signataire, très éprise du poète, vient exprès de Florence à Paris pour le voir. Mendès répond à sa correspondante de se trouver certain soir à tel théâtre, dans une loge dont il lui envoie le coupon et, le soir venu, par prudence, il va, durant le premier acte, lorgner la dame des fauteuils d'orchestre avant de se risquer. La dame, de loin, ne paraissait pas trop mal. L'entr'acte venu, Mendès pénètre dans la loge. Là, quelle déception ! De près, c'était une ruine.

Quelques jours plus tard, Mendès trouve dans son courrier une lettre d'une écriture alerte disant : « Vous avez dû bien vous ennuier avec cette vieille toupie. Je suis sa secrétaire. Elle s'est bien gardée de m'emmener avec elle, redoutant la concurrence d'une femme jeune et qu'on dit n'être pas déplaisante à voir. Si vous voulez vous consoler de votre mésaventure, trouvez-vous tel jour à tel endroit. » Piqué au jeu le poète fut exact au rendez-vous. Mais à peine arrivé, il recula en poussant cette exclamation :

— Ah ! non, pas deux fois !

C'était la même.

Au tribunal. — Une forte mégère expliquait au juge des déniés avec son mari.

— M. le juge, dit-elle, ce propre à rien m'a brisé toutes les chaises de la maison sur la tête.

— Et, demanda le juge, il ne vous a pas fait des excuses ou exprimé des regrets pour cet acte brutal ?

— Non, répondit-elle, pas encore, monsieur le juge, j'ai répliqué avec le manche du balai et les infirmiers l'ont emmené à l'hôpital avant qu'il ait recouvré la parole.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU PARLER NEUCHÂTELOIS ET SUISSE ROMAND

de W. Pierrehumbert, édité par Attinger, Neuchâtel.

Les événements philologiques se suivent et se ressemblent. Le « Conteur » a rendu longuement compte et salué l'apparition du 1er fascicule du « Glossaire » des patois. Il a commenté au fur et à mesure de leurs parutions les livraisons du « Dictionnaire du parler neuchâtelois et Suisse romand » ; c'est de ce dernier ouvrage dont nous devons parler aujourd'hui. Son onzième fascicule vient de sortir de presse. Il y en aura quinze. La lettre R en fait les frais. Nous y voyons à l'article « Râpe » que ce mot dénote un terrain stérile, de peu de fond, telle est l'origine du nom de ce terri-

toire du Jorat de la commune de Lausanne, qui s'étend de Montblésson à Monthorand.

M. Pierrehumbert note au mot « rapercher », des sens multiples, il n'a pas d'équivalent en français, et signifie : « trouver après quelques recherches, attraper, accrocher, atteindre, déterrer, rassembler, réunir, ramener ». Rapercher est un mot si employé qu'on en est à se demander ce que, dans nos campagnes, on ne raperche pas. Notre mot « rappondre » est bien commode aussi, voyons ses sens multiples : « ajouter, rajouter, répliquer sans trêve, allonger, éclaircir une soupe, une sauce ; relier, rejoindre, réunir ».

Au mot « rapport », le « Dictionnaire » ne cite pas ce terme dans le sens « d'érection », pourtant assez répandu en Suisse romande.

Le « Dictionnaire » nous révèle ainsi une foule de choses, parmi lesquelles des étymologies intéressantes : saviez-vous que le nom de « rebuses » que nous donnons aux retours de froid printanniers est un substantif verbal du mot « rebusa », lequel, en provençal signifie : rebuter, refroidir, empirer ?

Nous voudrions reproduire quelques citations intéressantes du précieux ouvrage qu'est le « Dictionnaire du parler Neuchâtelois et Suisse romand », mais le « Conteur » est modeste par obligation.

Nos précédents compte-rendus énuméraient des séries de noms que nous aurions voulu voir dans le dictionnaire, nous ferons de même aujourd'hui, très au courant de la plume.

« Rampon ». Le 90% des lecteurs du « Conteur » connaissent ce végétal alors que le 90% ne savent point que le mot français de ce légume est « mâche ». Être au « rancot » ou « rancoter » c'est-à-dire à l'agonie. Ne dit-on pas couramment « rancuneux » pour « rancunier » ? « Rapointir » se dit pour quitter son travail en « catimini » pour aller « boire un verre ». Ce mot est emprunté aux tailleurs de pierre qui vont à la forge pour faire aiguiser leurs outils en s'arrêtant en passant à l'auberge.

« Ratiboisé » est un adjectif verbal à sens multiples, qui signifie : flambé, fichu, non réélu, non réussi.

Un « raucan » est une personne qui « raucame », qui sollicite et exige avec insistance.

« Rebedouler » se dit d'objets ou de personnes qui tombent et roulent plutôt avec bruit ; un autre se rebedoulait dans le patigot (Cérésole). On entendait un vacarme de fusils et de ganelles qui rebedoulent (Cérésole). Le « redoux » est un relèvement de température par un temps froid ; ce redoux nous amènera la pluie.

Cérésole raconte dans le « Revenant du Cimetière » : Monsieur le ministre, près de sa fenêtre, jouait avec son violon pour finir la journée un petit « refredon ».

Dans la Broye, on va au magasin d'étoffes pour « regarder » pour un habit.

« Renailler » et « renailon » se disent pour « vomir » et « matières vomies ».

« Renter des bas », c'est les raccommoder par le moyen du tricet.

Lorsqu'on veut lancer une expression « salée » ou ordurière, il est de bon ton de la précéder de l'expression « à respect », c'est une façon de s'excuser vis-à-vis de ceux qui écoutent.

« Retoquer » c'est remettre quelqu'un à sa place ; conjugué avec le verbe être il signifie : échouer à un examen ou dans une entreprise ; c'est aussi comme verbe actif attraper au vol un objet lancé.

« On n'a jamais su exactement de quoi « il retourne » (Vallotton) ». « Il faut pourtant savoir de quoi « il retourne » (Cérésole) ». Ce « il retourne » veut dire : ce qui s'est passé, comme vont les événements.

« Retraites » en langage de maréchal-ferrant désignent les clous que l'on enlève d'un fer usé à un cheval que l'on veut ferrer à nouveau.

« Revolin » se dit d'un désir frivole, d'un changement d'idée ou de sentiment, dans un sens optimiste ; aussi d'une saute de vent et encore d'un retour subit.

« Riclette » est un euphémisme-onomatopée pour diarrhée avec flux bruyant.

« Rien » se dit à la place de « pas », de « point » : il n'a « rien » de mal. On n'y voit « rien » clair. Il n'est « rien » tard.

Disons que le beau et intéressant Dictionnaire de M. Pierrehumbert est encore en souscription et qu'une fois terminé le prix en sera sans doute augmenté. **Merine.**

Après l'orage. — LUI, repentant. — Ma chérie, j'ai été trop loin... J'en conviens... Tenez, je fais pénitence... Je retire tout ce que j'ai dit...

ELLE, soupirant. — Non... non... ne retirez rien... vous vous en réserveriez...

EN MARGE DE L'HISTOIRE

PARMI les grands événements de l'année 1753 relatés par l'Almanach de Lausanne se trouve celui-ci :

MARIAGE SINGULIER

On apprend de Londres du 10 Juin 1753 qu'aux environs de cette capitale, une Demoiselle de distinction et moyennée ayant été renfermée sous la clef par son Père, qui la vouloit obligé d'épouser un ancien camarade d'Ecole, riche et voisin du dit Père ; mais comme cette fille étoit peu disposée à se prêter aux vûes de son Père, elle trouva le moyen de s'échaper de sa cage, s'en vint dans une Hotellerie de Village près de Southampton, puis demanda en particulier à l'Hotesse du Logis, si elle ne connoissoit aucun jeune garçon d'humeur à vouloir l'épouser, après une risade telle que méritât une proposition de cette espèce, on envoya chercher un Frater, qui tout pauvre qu'il étoit refusa l'aventurière. Un apprentif à qui l'on eut recours après le refus du Barbier se trouva moins délicat, et accepta la partie, et sur le champ se rendirent à une Eglise où tout étoit disposer pour consommer le hazard de leur assortiment. Le Père et le vieux Amant de la fille ayant après son évasion arrivèrent le lendemain au Logis qui renfermoit ce Couple, il n'étoit plus question de se répandre en pleurs ; c'étoit une affaire finie, le Mariage étoit conclud, et l'amour en avoit signé le Contract, au moyen duquel elle apporte à son Mari 800 L. sterlings de Rente annuelle.

Compris, patron. — Lacoche, vous allez aller au chantier, dit le contremaître... Vous ramènerez la brouette et deux douzaines de briques.

Lacoche revient avec les deux douzaines de briques empilées sur les bras. Quelle charge !

— Et la brouette ?

— Où vouliez-vous que je la mette ? répond Lacoche.

Ah ! les clients !... — Entendu dans une pension famille :

Un habitué s'adresse à la servante :

— Ce n'est pas bien ! D'ordinaire, à moi, vieux client, on me donne deux morceaux de rôti, et aujourd'hui je n'en ai reçu qu'un.

La servante étonnée :

— Tiens ! mais monsieur a raison : la cuisinière aura sans doute oublié de couper le morceau en deux !

LE PORTRAIT



UAND, au retour d'un long voyage, cet automne, j'allais visiter mon ami Jacques dans son ermitage de Jouy-en-Josas, à ma grande surprise, je le trouvai marié. — Mon Dieu, oui, marié ! me dit-il en m'introduisant dans son cabinet de travail, dont les fenêtres ouvertes laissaient voir les coteaux boisés de Bièvre et de Palaiseau ; cela t'étonne de la part d'un sauvage qui jusque passé quarante ans, s'était entêté dans le célibat, et qui s'y défendait contre les séductions des mères de filles nubiles, en se cachant comme une châtaine dans sa coque hérissée de piquants ?... Eh bien ! oui, j'ai pris femme. Tu verras tout à l'heure Mme Jacques... Mais avant de te la montrer, il faut que je te conte l'histoire de mon mariage.

Tu sauras d'abord, que, l'hiver dernier, j'ai perdu un grand-oncle que je connaissais fort peu, qui ne m'aimait guère, et qui, n'ayant pas eu le temps de tester en faveur de sa gouvernante, m'a laissé par hasard sa succession, uniquement composée de vieux livres et d'un antique mobilier datant du XVIIIe siècle. Un jour, en furetant parmi les vieilleries qui composaient mon héritage, je tombai sur un petit portrait modestement encadré, qui, sous son enduit poudreux, me parut être un fin et solide morceau de peinture. En effet, à mesure que je débarbouillais la toile, je voyais surgir de la couche de poussière, comme un frais papillon qui sort de sa chrysalide, une délicieuse figure de jeune fille ou de jeune femme — de jolis